



Commune de Sorens

Révision générale du plan d'aménagement local

Plan d'affectation des zones

Dossier d'approbation

Echelle 1:5'000

Approuvé avec conditions le 15 septembre 2021 par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle n° 10 du 09.10.22.

Adopté par le Conseil communal de Sorens, le 12.12.22.

Le Secrétaire

Le Syndic



Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le 21 AOUT 2024.

Le Conseiller d'Etat, Directeur



16 mai 2022

Mandat : 1227 / ss
Document : 1227_SORENS_PAL_adacc.aprx
Format : 12600

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

Zones d'affectation

Zones à bâtir

- Zone de centre (CEN)
- Zone village (VIL)
- Zone résidentielle faible densité (RFD)
- Zone d'intérêt général (IG)
- Zone d'activités 1 (ACT1)
- Zone d'activités 2 (ACT2)
- Zone libre (LIB)
- Zone de Camping (CAMP)

Zones agricoles

- Zone agricole (AGR)

Périmètres de protection

- Périmètre de protection de la nature (PN)

Autres zones

- Aire forestière (FOR)

Eléments superposés

Secteurs superposés

- Espace réservé aux eaux, avec sa largeur gauche/droite au cours d'eau (en m)
- Secteur de danger naturel élevé
- Secteur de danger naturel modéré
- Secteur de danger naturel faible
- Secteur de danger naturel indicatif
- Secteur de danger naturel résiduel

Eléments protégés superposés

- Bâtiment protégé ; catégorie 1
- Bâtiment protégé ; catégorie 2
- Bâtiment protégé ; catégorie 3

Boisements hors-forêt protégés en zone à bâtir :

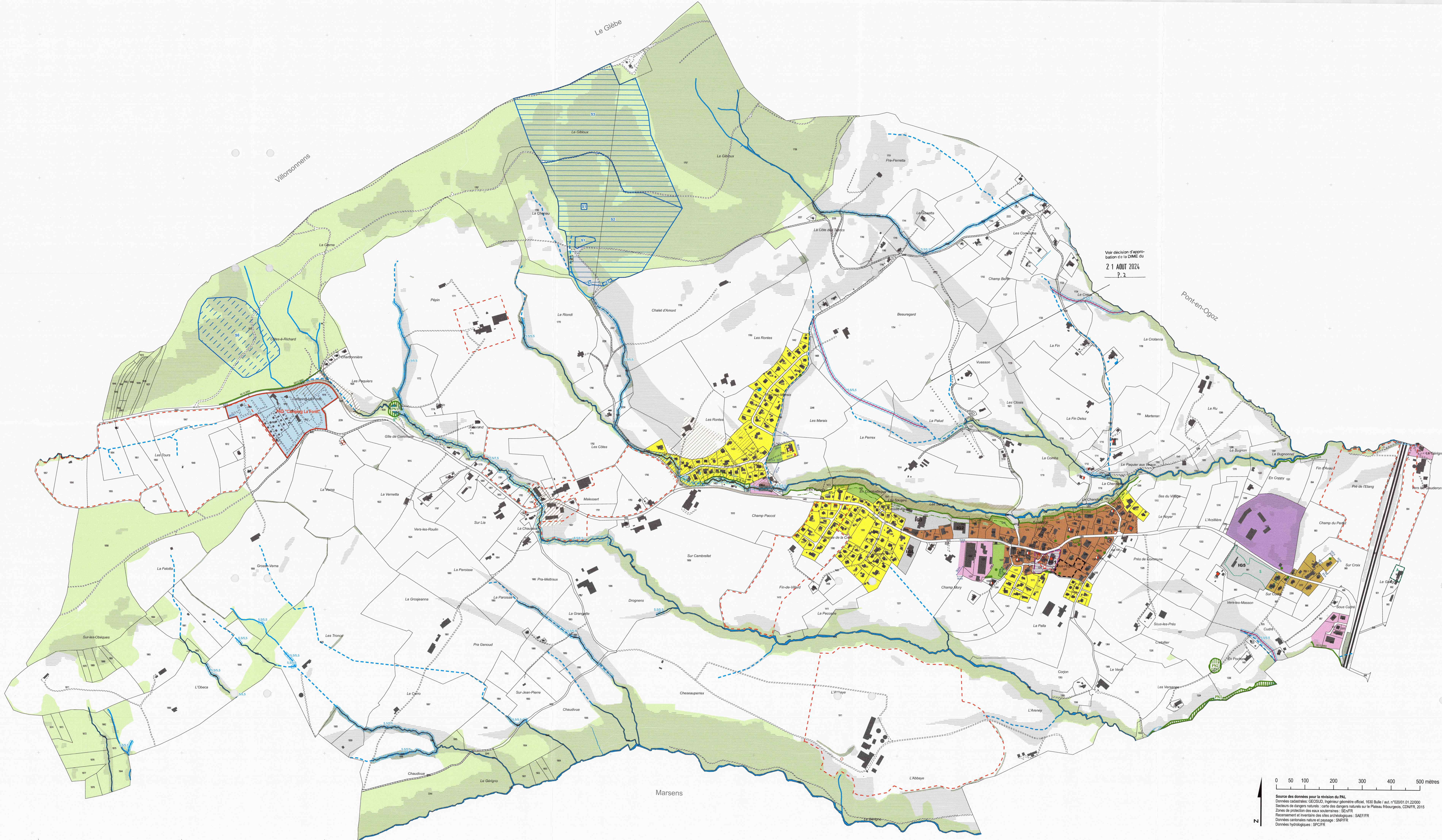
- Arbre
- Haie
- Verger

Périmètres superposés

- Plan d'aménagement de détail approuvé
- Périmètre de permis pour l'équipement de détail obligatoire
- Périmètre à mesures d'harmonisation du patrimoine bâti
- Périmètre archéologique

Informations indicatives

- Bâtiment
- Bâtiment non cadastré
- Autoroute
- Surface boisée hors aire forestière (non exhaustif)
- Chemin non cadastré
- Site pollué (S : site de stockage ; A : aire d'entreprise)
- Zone «S» de protection des eaux souterraines légalisée
- Zone «S» de protection des eaux souterraines provisoire
- Cours/plan d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau souterrain (tracé exact)
- Cours d'eau souterrain (tracé incertain)
- Cours d'eau : projet de nouveau tracé
- Stand de tir : ligne de tir



Voir décision d'approbation sur la DIME du 21 AOUT 2024 P. 2

0 50 100 200 300 400 500 mètres

Source des données pour la révision du PAL
Données cadastrales : GEOSUD, ingénieur géomètre officiel, 1635 Bule / aut. n°102061 01.22.000
Secteurs de danger naturel : carte des dangers naturels sur le Plateau fribourgeois, CONFR, 2015
Zones de protection des eaux souterraines : SEVFR
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SAEFFR
Données cantonales nature et paysage : SNPFR
Données hydrologiques : SPCFR